

**- QU'EST-CE QUE LE MOUVEMENT ESPERANCE ET VIE ?**

C'est un Mouvement Chrétien pour les premières années du veuvage qui a été créé en 1941 par un groupe de jeunes veuves de guerre, elles sont alors accompagnées par le Père Caffarel. Au cours des années, le Mouvement change de nom et c'est en 1977 qu'il prend le nom d'Espérance et Vie (Association Loi 1901). Au départ de Paris le mouvement s'étend dans toute la France et s'ouvre aux hommes en 2000. Tous les cinq ans, un rassemblement national à Lourdes est organisé.

Dans le Diocèse de Nancy, des rencontres sont organisées plusieurs fois dans l'année au Domaine de l'Asnée à Villers les Nancy. De nombreux sujets en lien avec le veuvage y sont abordés. Un intervenant ou intervenante anime ces rencontres. Le veuvage bouleverse l'existence et questionne la relation à soi, aux autres et à Dieu. Espérance et Vie aide à se relever, pour avancer avec un nouvel élan. Chacun reste le temps qui lui est nécessaire pour reprendre souffle et poursuivre sa vie.... Autrement.

Un aumônier nommé par l'évêque accompagne le groupe. Pour notre diocèse, le Père Michel LAGRAVIERE, vient d'être nommé récemment. N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous serons heureux de vous accueillir et de tisser des liens d'amitié avec vous. Pour cela, vous pouvez contacter :

- Simonne GRANDJEAN - NANCY      Tél. 06 71 44 67 33
- Pierre MARCHAL -      BACCARAT      Tél. 09 61 45 62 02
- Marie MAILLIOT –      BAYON      Tél. 03 83 72 57 57

- **NOTRE PROCHAINE RENCONTRE** : aura lieu le **samedi 15 juin 2024** au Domaine de l'Asnée - 11, Rue de Laxou à VILLERS NANCY de 9 H 30 à 16 H 00.

9 H 30 Accueil – café – 10 H 00 Intervention du Père Lagravière (aumônier du Mouvement) – Petite pause - 12H30 repas – 14H00 Reprise – 15 h Eucharistie.

**THEME DE LA JOURNEE** : « **Faire partie de groupes, d'associations** ».

**Prix de cette journée** : **32 euros**. Etablir un chèque à l'ordre d'Espérance et Vie avant le **13 MAI** et l'adresser à Simonne GRANDJEAN - 52, Rue St Georges - 54000 NANCY.

-----  
- **BULLETIN D'INSCRIPTION** : A retourner à S. GRANDJEAN avec un chèque de 32 €

Mr- Mme : .....

Adresse Postale : .....

Adresse courriel : .....

Tél : .....

S'inscrit pour la journée du samedi 15 juin.